



ELECTIONS COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES

**Le mardi 23 octobre 2007
VOTEZ et FAITES VOTER
FORCE OUVRIERE**

Dans chaque Etablissement Social et Médico-Social en France, les C.A.P.L sont obligatoirement consultées par le Directeur sur presque tout ce qui touche la situation individuelle des agents fonctionnaires.

Si la fonction de ces CAPL n'est pas de « prendre une décision » (qui relève du Directeur), leur rôle essentiel est de donner un avis en veillant à ce que les droits statutaires de l'agent soient respectés.

- titularisation (mais pas la mise en stage)
- avancements d'échelons
- avancements de grade ... inscription sur liste d'aptitude
- révision de note et appréciation
- licenciement
- refus de temps partiel ... refus de formation
- discipline...

Pendant toute la durée de leur mandat, vos représentants FORCE OUVRIERE aux C.A.P.L ont respecté et continueront à assumer scrupuleusement la charge qui leur a été ou leur sera confiée par les personnels.

La volonté constante des élus FORCE OUVRIERE pendant les CAPL, mais aussi avant les CAPL, dans les contacts permanents avec la Direction a été et sera toujours :

- Le respect des droits statutaires des personnels
- La prise en compte réelle du critère de l'ancienneté pour tout avancement de grade statutaire : classe supérieure ... exceptionnelle... principalat ...
- La lutte contre la précarité par un suivi permanent des postes vacants permettant la titularisation.
- L'attention constante pour une réelle adéquation entre grade, fonctions réelles et responsabilités ... à travers une politique d'avancement de grade (tour départemental) ou de formation permanente préparant aux concours (promotion professionnelle) ...
- La défense sans faille des agents convoqués en Commission de Discipline ...

FORCE OUVRIERE : Force de revendications et de mobilisation.

FORCE OUVRIERE défend les revendications de l'ensemble des personnels, tous métiers, toutes professions, tous grades confondus.

Ainsi l'accord du 19 octobre 2006 a permis d'obtenir un certain nombre de réelles évolutions statutaires, notamment pour les personnels AS-AMP ... ce n'est qu'une étape.

**FORCE OUVRIERE poursuivra son action pour la reconnaissance
et la revalorisation des carrières de TOUS les agents ...**

- **POUR PRESERVER VOTRE LEGITIME
DEROULEMENT DE CARRIERE**
- **POUR DEFENDRE VOTRE AVENIR
PROFESSIONNEL**

**VOTEZ et FAITES VOTER
FORCE OUVRIERE
QUI DEFENDRA VOS
REVENDEICATIONS
FERMEMENT
SANS COMPLAISANCE ...
NI DEMAGOGIE ... !**